

CONDITIONS GENERALES DE VENTE **VENTE EN LIGNE**

La société VERT MARINE est en charge de la gestion de la piscine l'Archipel à Petit-Couronne par un contrat de délégation de service public qui la lie avec la ville de Petit-Couronne. Conformément au contrat de délégation de service public, la société VM76650 s'est substituée à la société Vert Marine pour l'exploitation de cet équipement.

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre :

D'une part la société VERT MARINE , au capital de 1 000 000 €, ayant son siège situé à Mont-Saint-Aignan, représentée par Thierry CHAIX, en sa qualité de président

dénommée ci-après « Le vendeur »

Et

D'autre part par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat via le site internet https://petit_couronne.elisath.fr/ accessible depuis le site internet www.vert-marine.com

dénommée ci-après « l'acheteur ».

Article 1- Objet

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les relations contractuelles entre le vendeur et l'acheteur concernant l'achat de services effectué sur le site internet du vendeur concernant des prestations de services proposées à la piscine l'Archipel via l'adresse suivante https://petit_couronne.elisath.fr/ accessible également via le site internet www.vert-marine.com rubrique « réservation et achat ». En commandant sur le site, l'acheteur s'engage à respecter sans aucune restriction ni réserve, les clauses des présentes conditions générales et toutes les dispositions nouvelles qui pourraient être imposées par les circonstances et adoptées dans l'intérêt du vendeur et de ses usagers.

Le vendeur se réserve la faculté d'adapter ou de modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment. En cas de modification, les conditions générales de vente sont celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Article 2 – Caractéristiques des biens et des services proposés

Les services proposés par le vendeur sont ceux figurant à l'adresse suivante : https://petit_couronne.elisath.fr/ accessible également via le site internet www.vert-marine.com rubrique « réservation et achat ». Ils sont proposés dans la limite des entrées ou des séances disponibles. Dans l'éventualité d'une indisponibilité du service après passation de la commande, le vendeur s'engage à en informer l'acheteur par email. La commande sera automatiquement annulée et aucun débit bancaire ne sera effectué. Le vendeur invite l'acheteur à se reporter à la description précise du service et à ses conditions générales d'utilisation afin d'en connaître les caractéristiques précises. La vente en ligne des services précités est réservée aux acheteurs qui résident en France métropolitaine.

Article 3 – Prix

Les prix des services proposés par le vendeur sur le site de la piscine l'Archipel sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Les tarifs sont fixés par la collectivité. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés à tout moment. Toutefois, les services seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de votre commande.

Article 4 – Commande

Les commandes ont lieu via le site internet www.vert-marine.com rubrique "réservation et achat" ou

directement à l'adresse suivante : https://petit_couronne.elisath.fr/ . L'acheteur déclare être âgé d'au moins 18 ans et avoir la capacité juridique ou être titulaire d'une autorisation parentale lui permettant d'effectuer des achats sur le site. L'acheteur possédant déjà une carte achetée sur le site de la piscine l'Archipel peut la recharger via le site internet dans la mesure où il s'agit exactement du même service que celui initialement acheté. La création de carte n'est pas disponible pour la vente en ligne, seulement les rechargements et toutes les entrées unitaires ou les entrées à la séance pour les activités. Dans tous les cas, l'acheteur qui souhaite acheter un service doit obligatoirement :

- Remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées et éventuellement les justificatifs demandés ;
- Ajouter dans son panier toutes les références des services choisis ;
- Valider sa commande après l'avoir vérifiée et avoir corrigé les éventuelles erreurs ;
- Effectuer le paiement dans les conditions prévues ;
- Confirmer sa commande et son règlement.

La confirmation de la commande entraîne acceptation des présentes conditions générales de vente. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. Le vendeur communiquera à l'acheteur par email la confirmation de sa commande enregistrée.

Article 5 – Délai de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de l'acceptation de l'offre de prestation de service pour exercer son droit de rétractation auprès du vendeur sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité à l'adresse suivante : Centre aquatique l'Archipel - Rue de la Pierre Naudin – 76650 Petit-Couronne.

Toutefois, le droit de rétractation ne peut pas être exercé pour les prestations de services dont l'exécution a commencé avec l'accord de l'acheteur avant la fin du délai de quatorze jours. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix du ou des services achetés sera remboursé.

Article 6 – Réclamations

6.1 Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Centre aquatique l'Archipel - Rue de la Pierre Naudin – 76650 Petit-Couronne.

6.2 Par ailleurs, la Commission Européenne a mis en place une plateforme gratuite de règlement extrajudiciaire des litiges en ligne. En vue du règlement d'un litige avec un professionnel, les consommateurs disposent de la faculté de recourir à une médiation par le biais de cette plateforme européenne, qu'ils soient situés sur le sol national ou sur celui de l'Union Européenne.

Cette plateforme est disponible sous le lien suivant : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>

Article 7 – Paiement

Le prix facturé à l'acheteur est le prix indiqué sur la confirmation de commande. Le prix des services est payable :

- Soit au comptant au jour de la commande effective par carte bancaire (Visa, Mastercard, American Express, autres cartes bleues) via un site sécurisé « Mercanet essentiel ».
- Soit par prélèvement sur une carte bancaire, via le prestataire de solution de paiement en ligne. Le paiement s'effectuera à terme échoir, lors de la souscription de l'abonnement puis mensuellement à date fixe jusqu'à résiliation de l'abonnement.

L'acheteur accède à un espace dédié mis à disposition par CIC lequel assure la sécurité et l'enregistrement de l'ordre de paiement. A cet égard, l'acheteur reconnaît expressément que la communication de son numéro de carte bancaire au vendeur vaut autorisation de débit de son compte à concurrence des services commandés.

La commande validée par l'acheteur ne sera considérée effective que lorsque les centres de paiement concernés auront donné leur accord. En cas de refus desdits centres, la commande sera automatiquement annulée et l'acheteur sera prévenu par courrier électronique.

Le site internet du vendeur fait l'objet d'un système de sécurisation avec une authentification par login et mot de passe.

Article 8 – Traitement des données personnelles

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VERT MARINE. Elles sont indispensables pour à l'enregistrement et au suivi de la commande. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 5 ans à compter de la commande. Toutefois, ce délai est porté à 10 ans lorsque la commande porte sur une somme égale ou supérieure à un montant fixé par décret. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : dpo@vert-marine.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Article 9 – Archivage

Conformément à la législation en vigueur, lorsque le contrat porte sur une somme égale ou supérieure à un montant fixé par décret, le vendeur assure la conservation de l'écrit qui le constate pendant un délai déterminé par ce même décret et en garantit à tout moment l'accès à son cocontractant si celui-ci en fait la demande.

Article 10 – Règlement des différends

En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution de la convention de mise à disposition, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. Faute de résolution amiable, le différend sera porté devant le tribunal compétent.

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 1^{er} juillet 2022

Les présentes conditions générales et particulières de vente font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement.

Conditions générales de vente

1- Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Centre aquatique. Selon le type de produit ou service, des conditions particulières s'appliquent.

2- Accès - Horaires d'ouverture

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils varient selon les périodes de l'année.

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le site, l'utilisateur devra dans un premier temps se présenter à l'accueil. Aucune vente ne pourra s'opérer par d'autre personne que les hôtesses de caisses (sauf pour les tickets d'entrées comités d'entreprise).

Les usagers devront respecter les différents règlements intérieurs¹ en vigueur au sein de l'établissement sous peine de se voir l'accès à l'équipement refusé. L'exclusion de l'établissement pour inobservation d'un règlement intérieur ne donne pas droit à remboursement.

Une fermeture technique occasionnant la fermeture de bassins aura lieu chaque année. S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage 45 jours avant.

Par ailleurs, des fermetures de bassins pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

3- Prix et paiement

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises. Ils sont affichés à l'entrée de l'équipement.

Afin de pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel, les résidents de Petit-Couronne devront présenter à l'accueil un justificatif de domicile faute de quoi le tarif extérieur leur sera appliqué. De même, un justificatif devra être présenté pour pouvoir bénéficier des tarifs réduits pratiqués sur le site.

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés.

Le Centre Aquatique accepte les espèces, les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/ Mastercard, les chèques bancaires ou postaux, les coupons sport (ANCV), les chèques vacances sans rendu monnaie à l'exception du paiement des abonnements pour lesquelles des conditions spécifiques de paiement sont prévues au sein des contrats d'abonnement.

Tous les règlements devront être effectués en € à l'ordre de l'Archipel, les cartes American Express ne sont pas acceptées.

4- Recommandation santé – hygiène et sécurité

Le Centre aquatique attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment l'aquagym, le fitness, la plongée. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.

Le Centre aquatique se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

5- Assurances

Le Centre aquatique est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. En l'absence de manquement du Centre Aquatique à l'une de ses obligations, sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

Les vestiaires du Centre aquatique ne font pas l'objet de surveillance ; l'utilisateur ne peut y laisser ses affaires personnelles en dehors des casiers fermant à clé et prévus à cet effet.

Réclamations

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Rue de la Pierre Naudin – Petit-Couronne – 76650.

Par ailleurs, conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, tout différend ou litige dit « de consommation », sous réserve de l'article L.612-2 du code de la consommation, peut faire l'objet d'un règlement amiable auprès d'un médiateur de la consommation inscrit sur la liste des médiateurs prévue à l'article L.615-1 du code de la consommation. Ne peuvent faire l'objet d'une revue par le médiateur les litiges pour lesquels, la demande est manifestement infondée ou abusive, ou a été précédemment examinée ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal, ou si le consommateur a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès de la société VM76650 ou si le litige n'entre pas dans le champ de compétence du médiateur, ou enfin si le consommateur ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès de la société VM76650 par une réclamation écrite selon les modalités prévues, le cas échéant, dans le contrat.

Pour soumettre votre litige au médiateur, vous pouvez (i) remplir le formulaire sur le site internet de CNPM MEDIATION CONSOMMATION : <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/>, onglet « Saisir le Médiateur » (ii) envoyer votre demande par courrier simple ou recommandé au CNPM MEDIATION CONSOMMATION – 27 Avenue de la Libération – 42000 Saint-Chamond.

Quel que soit le moyen utilisé pour saisir CNPM MEDIATION CONSOMMATION, votre demande doit contenir les éléments suivants pour être traitée avec rapidité : Vos coordonnées postales, email et téléphoniques ainsi que les nom et adresse complets de la société VM76650 un exposé succinct des faits, et la preuve des démarches préalables auprès la société VM76650.

¹ Ils sont librement consultables à l'entrée de l'équipement

Conditions générales et particulières de vente et d'utilisation

En vigueur à compter du 1^{er} juillet 2022

Conformément aux dispositions légales en vigueur, l'utilisateur est informé de la faculté qui lui est offerte de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique prévue par les dispositions du Code de la Consommation.

6- Loi informatique et libertés

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VERT MARINE. Elles sont indispensables pour la gestion de votre dossier. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 1 an à compter de la fin de la relation contractuelle. Sur justificatif de votre identité,

vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : dpo@vert-marine.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Conditions particulières de vente et d'utilisation

Espace Aquatique

Cet espace comprend un bassin sportif de 25 mètres, un bassin ludique, une lagune de jeux et un pentagloss.

L'espace aquatique propose aux usagers :

- De la billetterie individuelle
- De la billetterie groupe
- Des cartes 10 entrées
- Des cartes famille
- Des entrées PASS
- L'Ecole de natation
- Des Abonnements PASS

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

1- Billetterie individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace aquatique doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.

Les commandes de billets en prévente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 3 ans, un tarif réduit est accordé aux enfants de moins de 14 ans, sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, livret de famille).

Comme indiqué dans les conditions générales de vente, une tarification réduite est appliquée pour les résidents de Petit-Couronne sur présentation d'un justificatif.

Les enfants de moins de 8 ans ou ne sachant pas nager doivent impérativement être accompagnés d'une personne majeure dans l'eau sur présentation d'une pièce d'identité.

2- Billetterie groupe

Les tarifs de groupes sont applicables aux catégories suivantes, sans effectif minimum (sur présentation d'un justificatif) :

- Les scolaires
- Les centres de loisirs
- Les associations

Afin que le tarif de groupe s'applique, une réservation validée par l'espace aquatique est impérative (voir procédure d'accueil des groupes).

3- Cartes 10 entrées

La carte de 10 entrées a une durée de validité de 6 mois à compter de la date d'achat. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour.

4- Carte famille

Contre paiement, et présentation du livret de famille, une carte cartonnée sera remise à chaque membre de la famille (photos nécessaires pour chaque membre de la famille).

Sur présentation de cette carte, l'utilisateur pourra profiter de tarifs préférentiels pour les entrées unitaires piscines.

Elle est valable 6 mois, renouvelable, à compter de sa date d'achat. Chaque membre de la famille peut utiliser sa carte individuellement.

5- Entrée PASS

L'entrée PASS est réservée aux personnes majeures (sur présentation d'un justificatif). Elle donne accès pour une journée à l'ensemble de l'espace aquatique, comme décrit.

6- Abonnements PASS

Les abonnements PASS proposés sont les suivants : PASS Aquatique, PASS Aquaforme, PASS Aquaforme +. Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans les contrats.

7- Ecole de natation

L'espace aquatique propose des inscriptions à l'école de natation pour les enfants (à l'année) et les adultes (au trimestre, sauf pour le niveau débutant). Les modalités et conditions d'inscriptions sont décrites dans « le bulletin d'adhésion ».

8- Carnets CE

Contre paiement, est remis au représentant du bureau du comité d'entreprise, des carnets de 50 tickets CE. Sur chacun des tickets, le CE devra apposer son tampon. La validité des tickets CE est d'un an à compter de la date d'achat.